

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Modalites-de-formation-d-evaluation-et-de-certification-des-competences>



école & société

Modalités de formation, d'évaluation et de certification des compétences numériques des élèves du primaire au lycée

Publication date: mardi 25 janvier 2022

- Éducation - Le numérique et moi -

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Une note de service ayant pour objet de préciser les modalités de formation, d'évaluation et de certification des compétences numériques des élèves est parue au [BO du 20 janvier 2022](#).

Cette note de service ne comporte pas de nouveautés par rapport à l'année dernière, mais présente l'avantage de synthétiser en un seul document les différentes étapes concernant les élèves de l'élémentaire, du collège et du lycée (dont les étudiants suivant une formation en lycée).

Elle rappelle que la préparation des élèves à l'acquisition des compétences numériques est obligatoire et progressive. Elle peut être déclinée sous différentes formes et concerne toutes les disciplines.

Des ressources sont disponibles sur [le site Éduscol](#).

Cette formation doit favoriser une participation active des élèves, s'organiser en cohérence avec l'ensemble des actions des écoles, des collèges et des lycées visant à une approche transversale des compétences numériques.

Le document de référence pour ce travail est [le CRCN](#) (Cadre de référence des compétences numériques). À partir de la classe de la 5e, [la plateforme PIX](#) permet de travailler directement et de certifier les compétences numériques des élèves. Il est à noter que l'usage de PIX n'est pas réservé aux élèves mais s'adresse aussi aux enseignants, aux étudiants et à tout adulte souhaitant faire le point sur ses compétences numériques et/ou les développer.

Concernant la scolarité, les points d'étape obligatoires sont les suivants :

- Travaillées au cours du **cycle 3**, les compétences numériques doivent être évaluées en référence au CRCN, dans chacun des cinq domaines d'activité.
Les niveaux de maîtrise des compétences numériques, atteints par les élèves en classe de CM2 et en classe de 6e, **sont obligatoirement inscrits dans le dernier bilan périodique du LSU** (Livret scolaire unique) afin de permettre un suivi de la progression des élèves. Cette évaluation est limitée aux **trois premiers niveaux de maîtrise**.
- **À partir de la 5e**, les élèves s'inscrivent sur **la plateforme PIX** où ils disposent d'un suivi de leurs acquis.
- **En classe de 3e**, la mention de **la certification PIX dans le LSU** atteste du niveau de maîtrise de compétences numériques atteint par les élèves.
- **Au lycée**, les élèves conservent leur compte PIX en changeant d'établissement. **La mention du niveau de certification atteint dans chacune des compétences numériques est inscrite dans le LSL** (Livret scolaire du lycée) en fin de cycle terminal.
- **Pour les étudiants** de dernière année des formations dispensées en lycée, **la mention de la certification PIX est inscrite dans leur livret scolaire**.

Sont ensuite détaillées dans la note de service : l'aide à la mise en oeuvre, la mise en oeuvre de la certification et les dispositions relatives à la protection des données personnelles.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, le développement des compétences numériques est indispensable et relève bien de toutes les disciplines dans une approche transversale.

Il est très appréciable que la plateforme PIX soit un outil de formation tout au long de la vie public et gratuit, ce qui évite le recours à de coûteuses certifications privées. Nous espérons que sa partie adaptée aux élèves de primaire sera bientôt disponible.

Cependant, la mise en oeuvre est exigeante et suppose des moyens adaptés : formations, matériel et infrastructure informatiques, personnels qualifiés avec du temps dégagé et une rémunération adaptée. On est encore loin du compte dans de nombreux établissements scolaires.

Plus spécifiquement cette année, en contexte de crise sanitaire, nous considérons qu'il n'est pas raisonnable de rendre obligatoire la mention du niveau atteint dans le LSU et le LSL.

Ressources utiles :

- La page "[Mettre en oeuvre le cadre de référence des compétences numériques](#)" sur Eduscol
- [Assistance PIX](#)
- [Réseau des ambassadeurs académiques Pix](#)
- [Forum de la communauté Pix](#)